

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

# La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

## Déclaration du groupe des personnalités qualifiées

**Jean-François Pilliard** : « Je tiens tout d'abord à remercier notre duo intergénérationnel, deux rapporteurs Emelyn et Etienne. Il a, grâce à l'engagement des conseillers et de leurs deux présidentes et du concours des administrations des deux sections, produit un avis de qualité.

Celui-ci met en avant quelques idées force dont je retiens notamment :

- l'effectivité des droits ;
- la portabilité des droits ;
- et surtout une première ouverture (recommandation 30) sur la prise en compte des nouveaux modèles économiques et les nécessaires évolutions qui en résultent sur la nature des contrats et la protection sociale.

A cela s'ajoute la volonté de raisonner dans le cadre de l'Union Européenne et de ne pas se restreindre à celui de la zone Euro.

Cet avis aurait pu selon moi apporter un souffle politique plus en rapport avec les enjeux de l'Europe, en évitant une trop grande dispersion à travers 36 recommandations et une rédaction tellement travaillée et retravaillée, qu'elle en rend parfois difficile la lisibilité.

Ce type d'obstacle doit pouvoir être surmonté à l'avenir par la poursuite de notre effort collectif pour améliorer nos méthodes de travail.

Le cadre actuel offre un certain confort et est sécurisant.

Nous gagnerions me semble-t-il à mieux à l'organiser pour permettre une saine confrontation permettant de dégager les convergences, quand elles sont possibles, mais également les divergences, quand elles sont souhaitables.

Nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin d'une Europe forte. C'est la réponse aux replis, aux enfermements nationalistes qui compromettent la croissance, l'emploi et la cohésion sociale et surtout qui menace les fondements mêmes de la démocratie auxquels nous sommes tellement attachés.

Une Europe forte c'est :

- une Europe qui sait questionner et faire évoluer son modèle de croissance économique, en anticipant davantage la cohabitation de l'économie traditionnelle et de celle du partage. C'est une Europe qui sait combiner le volume de la croissance avec la qualité de la croissance ;
- une Europe qui a un projet social, reposant sur une effectivité et une portabilité des droits ; c'est un modèle social qui lui aussi s'adapte et accompagne les transformations économiques et

technologiques ; c'est une Europe sociale qui apporte des réponses concrètes en matière de formation et d'emploi, en particulier pour les jeunes ;

- aussi une Europe qui doit faire preuve d'humanité et de dignité lorsqu'elle doit relever des défis aussi considérables que celui des réfugiés, des flux migratoires et de la pauvreté.

Enfin, j'émets le souhait que ce débat qui s'engage sur le socle social ne reste pas à un niveau technocratique certes nécessaire mais insuffisant. Il doit être l'opportunité d'une ouverture au débat public, de façon à l'enrichir, à mieux en faire comprendre les enjeux et surtout à en faciliter l'appropriation par les citoyens.

Cela relève bien de l'esprit et des missions du CESE.

Par conviction, par respect pour le travail réalisé et par confiance en notre capacité collective à faire progresser notre efficacité, j'ai voté cet avis ».

**Marie-Aleth Grard** : « Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour le travail clair et précis accompli. Le sujet est de taille !

Aujourd'hui alors que l'inquiétude grandit pour beaucoup d'Européens, et que les effets destructeurs de la précarité et de la grande pauvreté sont de plus en plus apparents, ainsi près de 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté actuellement en France, et nous sommes la 5<sup>ème</sup> puissance mondiale ! Dans notre système scolaire 3 millions de jeunes vivent sous le seuil de pauvreté et 1,2 million dans la grande pauvreté !

S'il nous faut retenir un point de cet avis c'est d'insister pour dire combien l'interdépendance et l'indivisibilité des droits de l'homme sont indispensables si nous voulons vraiment que la vie des plus pauvres en France et en Europe change pour une véritable égale dignité pour tous.

Un socle de droits sociaux, c'est à la vérité un socle de droits tout court ce qui n'existe pas aujourd'hui en Europe.

Il y a certes des protections pour une partie des personnes, mais on peut aujourd'hui dans les 28 pays en Europe dormir dans la rue avec ses enfants, ne pas être soigné, ne pas pouvoir faire face à des frais d'obsèques, sortir de l'école sans savoir lire et écrire, ne pas manger à sa faim, ne pas avoir de travail depuis des années. Et surtout ne jamais se voir demander son avis sur ce qui se passe dans son quartier, dans son pays et même sur ce qui concerne sa propre famille, ses enfants et leur avenir.

Nous parlons de socle cela suppose une base qui ne peut pas exister sans inscrire un véritable objectif d'éradication de la misère en Europe. Sinon il nous faut parler de dispositifs de protection spécifiques mais pas de droits.

Parler de socle de droits c'est mettre en place une vraie garantie pour tous, avec des moyens de recours.

Dans ce sens, je me réjouis particulièrement de la recommandation 7 faite par notre assemblée de faire de la charte sociale européenne de 1996 un élément de base du futur socle. C'est un pas vers l'effectivité des droits.

C'est aussi un encouragement pour tous ceux qui se battent jour après jour face à l'absence de logement, au manque de ressources, au manque de cohérence des politiques publiques dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Un tel encouragement est fondamental comme le soulignait Joseph Wresinski, et je le cite « Ce que les pauvres recherchent, c'est la considération. Celui qui l'a toujours eue ne s'imagine pas ce que c'est que d'en manquer. Être honoré renouvelle une vie ».

J'ai voté cet avis ».